

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M
S
no de résolution
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de St-Herménégilde

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil municipal de St-Herménégilde, tenue à l'hôtel de ville 776, rue principale, le 14 mai 2012, à 19h30, présidée par la Maire Lucie Tremblay, à laquelle assistaient les conseillers :

| | | |
|-----------------|----|-----------------|
| Mme Sylvie Viau | M. | Mario St-Pierre |
| M. | M. | |
| M. Réal Crête | M. | Ronald Massey |

Et la secrétaire-trésorière Nathalie Isabelle.

Les conseillers Jean-Claude Daoust et Jean-Claude Charest sont absents.

2012-05-14-01: AVIS DE CONVOCATION SIGNIFIÉ

Un avis de convocation de cette session a été signifié par écrit, tel que requis par le code municipal.

**2012-05-14-02: POSTE D'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT – FIN
D'EMPLOI**

CONSIDÉRANT QUE l'employé au poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement est en période d'essai ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Massey et résolu à l'unanimité ;

QUE la municipalité de St-Herménégilde mette fin à l'emploi de monsieur David Fortin, au poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement dès le 18 mai 2012;

QUE la municipalité de St-Herménégilde autorise le versement d'une indemnité compensatrice équivalente à deux semaines de salaire à titre de préavis et autorise la directrice générale à verser toutes les sommes dues (4% et salaire) en date du 18 mai 2012 ;

Adopté.

**2012-05-14-03: POSTE D'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT –
MANDAT À LA MRC**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité offre actuellement le service d'inspection en bâtiment et en environnement aux municipalités d'East Hereford, Dixville et Ste-Edwidge-de-Clifton ;

CONSIDÉRANT QUE le poste est encore à combler ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de St-Herménégilde avait déjà fait, en février 2012, la demande de gestion du poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement à la MRC de Coaticook;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M
S

no de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE la gestion des postes d'inspecteur en bâtiment et en environnement par la MRC permettrait un échange d'informations entre eux et un remplacement lors des vacances de chacun ou lors d'un départ ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité ;

QUE la municipalité de St-Herménégilde mandate la MRC de Coaticook au niveau de la gestion du poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement;

QUE la présente résolution soit adressée à la MRC de Coaticook et aux municipalités d'East Hereford, Dixville et Ste-Edwidge-de-Clifton.

Adopté.

2012-05-14-04 : AFFICHAGE DU POSTE D'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité ;

QUE la municipalité de St-Herménégilde autorise la directrice générale à afficher le poste dans les journaux « Le Progrès » et « La Tribune » dans l'éventualité d'un refus de la MRC d'accepter le mandat.

Adopté

2012-05-14-05: LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame la conseillère Sylvie Viau propose la levée de l'assemblée à 7h55.

Adopté.

Maire

Secrétaire-trésorière